

EN BREF

19 mars 1962 Cessez-le-feu en Algérie



Fin 2012, le Sénat adoptait un projet de loi demandant la reconnaissance du 19 mars comme « la journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et Maroc ». Françoise GATEL, sénatrice et ancienne présidente de l'association des maires bretoniens était présente à cette commémoration. Christophe MIRMAND, Préfet de Région, a lu le message de Geneviève DARRIEUSSECO, secrétaire d'Etat auprès de la Ministre des Armées, avant d'observer une minute de silence, en présence des militaires de l'opération Sentinelle, des élus et des différents services de sécurité.

MOUVEMENT RADICAL SOCIAL-LIBERAL



Jean-François RICHEUX, Stéphane PERRIN, Honoré PUIL

Ce nouveau parti a constitué en Ille-et-Vilaine sa deuxième fédération au plan national samedi dernier. Il est issu de la fusion du Parti radical et du Parti Radical de Gauche lors d'un congrès fondateur le 9 décembre 2017. Nos axes « **Défense des libertés individuelles, de la laïcité et des valeurs républicaines, promotion d'un développement économique respectueux des personnes et de l'environnement, préservation de l'équilibre entre les territoires** ».

Président, Stéphane PERRIN, rapporteur général du budget au Conseil régional de Bretagne et conseiller municipal de St Malo, Jean-François RICHEUX, secrétaire général, vice-président de St Malo Agglomération et maire de St Père-Marc-en-Poulet, Laurence Thomas, trésorière, Honoré PUIL, vice-président de Rennes Métropole, membre du bureau...

Vos annonces par mail sur
annoncelegale@7jours.fr

ACTUALITÉ

LE TRAVAIL D'INTERET GENERAL : UNE ALTERNATIVE A LA PRISON

Valoriser une action au profit de la collectivité

La ville avait organisé le 20 mars dernier une matinée d'échanges à l'hôtel de Rennes Métropole autour du travail d'intérêt général (TIG), réunissant 110 personnes, notamment des professionnels de la justice et des organismes accueillant des personnes en TIG. L'objectif : faire connaître cette peine peu utilisée par les magistrats, présentant pourtant un avantage au profit de l'intérêt collectif et permettant d'éviter une incarcération.



© Forum du TIG

Monsieur Nicolas Jacquet, Procureur de la République près le TGI de Rennes, intervenant lors de la matinale sur le TIG à l'hôtel de Rennes Métropole.

Le travail d'intérêt général est prononcé par un tribunal dans le cadre d'une condamnation pour une durée de 20 à 280 heures et s'effectue au sein d'une collectivité ou d'un établissement public, d'une association ou d'une entreprise chargée d'une mission de service public, habilitées par le tribunal de grande instance.

C'est une alternative humaine à la prison permettant de maintenir et restaurer le lien social, obligeant le condamné à effectuer ses obligations familiales et professionnelles, l'amenant à agir pour le collectif, et lui redonnant une place dans la société.

Cette peine a de nombreux avantages mais ne représente que 7% des peines prononcées.

Une matinée de mobilisation autour du TIG

L'objectif de cette matinée était de renforcer la collaboration des différents acteurs autour de cette thématique : les professionnels, notamment des conseillers Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, des éducateurs de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, des Magistrats et avocats, mais aussi des organismes accueillant déjà des personnes en TIG (associations, mairies, bailleurs sociaux et entreprises de service public), et de futurs accueillants.

Sont intervenus notamment : Madame Rousset, Conseillère municipale de la Ville de Rennes, en charge de la médiation et de la prévention de la délinquance, Monsieur Nicolas Jacquet, Procureur de la République près le TGI de Rennes et Monsieur Arnaud Bernard, Directeur fonctionnel du SPIP 35.

Une table ronde interactive, des ateliers numériques et des témoignages de professionnels, de tuteurs de TIG et d'une personne ayant réalisé un TIG se sont succédés lors de cette demi-journée.

Un travail de partenariat local et national

Organisée dans le cadre d'un « Tour de France du TIG », cette réunion est issue d'un projet de rencontres sur tout le territoire porté par le Forum du travail d'intérêt général, réseau national des acteurs engagés en faveur du TIG, avec le soutien notamment de la SNCF et du Comité Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation.

Les prochaines étapes auront encore lieu à Amiens, Cergy, Nanterre et Paris.

L'étape de Rennes était co-organisée avec la Ville de Rennes, qui s'engage depuis plusieurs années pour la prévention de la récidive et les alternatives aux peines dans le cadre de sa Stratégie Territoriale de Sécurité et Prévention de la Délinquance.